

Justificatif généré le 15/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

15/04/2022

Département de publication :

(78) Yvelines

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=287654>

N° d'annonce :

601019

SEPUR GROUPE

Société par actions simplifiée au capital de 24.734.866,75 €

Siège social : Zone artisanale du Pont Caillou, Route des Nourrice 78850 THIVERVAL-GRIGNON

538 810 623 R.C.S. Versailles

Suivant décisions unanimes des associés de SEPUR GROUPE (la « Société ») en date du 28 mars 2022, ces derniers ont décidé de :

- convertir la totalité des ADP A Existantes et des ADP C Existantes en actions ordinaires ;
- créer deux nouvelles catégories d'actions de préférence dites « actions de préférence de catégorie A » ou « AGDP A » et « actions de préférence de catégorie B » ou « AGDP B » ;
- refondre les statuts de la Société, aux fins notamment de modifier les clauses de transmission des titres, certaines transmissions n'étant pas libres et étant soumises à certaines restrictions (notamment agrément du transfert des AGDP B par l'associé détenant la majorité des actions ordinaires), d'intégrer la création des actions de préférence et de refléter leurs caractéristiques particulières et modifier les règles de gouvernance ;

Mention sera faite au RCS de Versailles.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeG2Jq70R



<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeG2Jq70R>